

# Fiche signalétique



## SECTION 1 IDENTIFICATION

### Clarity Synthetic EA Gear Oil 100, 150

**Usage recommandé:** Huile pour engrenages industriels

**Restrictions d'utilisation:** Consulter le fournisseur pour une utilisation autre que celles précisées.

**Numéro(s) produit:** 219014, 219015, 223060, 223061

**Autres moyens d'identification:** Non applicable

#### Identification de l'entreprise

Chevron Canada Limited  
500 - 5th Ave. SW  
Calgary, ALBERTA T2P 0L7  
Canada  
[www.chevronlubricants.com](http://www.chevronlubricants.com)

#### Réponse aux urgences liées au transport

CHEMTREC: (800) 424-9300 ou (703) 527-3887

#### Urgence sanitaire

Centre d'urgence et information Chevron: Installé aux États-Unis, appels internationaux à frais virés acceptés. (800) 231-0623 ou (510) 231-0623

#### Informations sur le produit

courriel : [lubemsds@chevron.com](mailto:lubemsds@chevron.com)

Informations sur le produit: (800) LUBE TEK

## SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

### CLASSIFICATION:

Non classé dangereux en vertu des Canada directives réglementaires.

**AUTRES DANGERS:** Non applicable

## SECTION 3 COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ce produit ne contient aucun ingrédient soumis à une obligation de divulgation en vertu des critères réglementaires en vigueur.

Veuillez prendre note que la concentration actuelle ou la plage de concentration de certains ou de tous les ingrédients ci-dessus est considérée comme des renseignements commerciaux confidentiels et est retenue comme le permet le SIMDUT 2015.

## SECTION 4 PREMIERS SOINS

**Description des premiers soins**

**Œil:** Aucun mesure spécifique de premiers soins n'est requise. À titre préventif, enlever les verres de contact s'il y a lieu, puis rincer les yeux sous l'eau.

**Peau:** Aucun mesure spécifique de premiers soins n'est requise. À titre préventif, enlever les chaussures et vêtements qui ont été souillés. Jeter les chaussures et vêtements souillés, ou les nettoyer à fond avant toute réutilisation.

**Ingestion:** Aucun mesure spécifique de premiers soins n'est requise. Ne pas faire vomir. À titre préventif, obtenir des avis médicaux.

**Inhalation:** Amener la personne exposée à l'air frais. Si la victime ne respire pas, lui administrer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Si les difficultés respiratoires persistent, obtenir des soins médicaux.

**Symptômes et effets majeurs, aigus et différés****EFFETS IMMÉDIATS SUR LA SANTÉ**

**Œil:** Ne devrait pas causer d'irritation prolongée ou significative aux yeux.

**Peau:** Un contact avec la peau ne devrait pas causer une irritation significative ou prolongée. Un contact avec la peau ne devrait pas causer une réaction cutanée allergique. Une absorption cutanée ne devrait pas avoir d'effet nocif sur les organes internes.

**Ingestion:** Une ingestion ne devrait pas avoir d'effet adverse.

**Inhalation:** Une inhalation ne devrait pas avoir d'effets adverses. Si cette substance est chauffée, les émanations peuvent être désagréables et causer des nausées, ainsi qu'une irritation des yeux et des voies respiratoires.

**EFFETS RETARDÉS OU CHRONIQUES SUR LA SANTÉ:**

**Reproduction et malformations congénitales:** Des données recueillies sur des animaux suggèrent que cette substance ne devrait pas avoir d'effet adverse sur les organes reproducteurs.

**Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaires** Non applicable

**SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**MOYENS D'EXTINCTION:** Éteindre les flammes avec de l'eau pulvérisée, de la mousse, un extincteur chimique sec ou de l'anhydride carbonique (CO<sub>2</sub>).

**AGENTS EXTINCTEURS INADAPTÉS:** Non disponible

**PROTECTION DES POMPIERS:**

**Instructions de lutte contre l'incendie:** Cette substance peut brûler, même si elle ne s'enflamme pas facilement. Voir les consignes de manutention et de stockage dans la section 7. En cas d'incendie où brûle cette substance, ne pas entrer dans un espace clos en feu sans porter un équipement protecteur approprié, comprenant notamment un respirateur autonome.

**Produits de combustion:** Hautement dépendant des conditions de combustion. Si cette substance entre en combustion, elle peut dégager un mélange complexe de solides atmosphériques, de liquides et de gaz, notamment du monoxyde de carbone, de l'anhydride carbonique et des composés organiques non identifiés.

**SECTION 6 MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

**Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence:** Respecter toutes les

réglementations locales et internationales pertinentes. Éliminer toutes les sources d'allumage à proximité des substances déversées. Tenir le personnel non requis et non protégé à l'écart. Les personnes qui pénètrent dans la zone contaminée pour corriger le problème ou pour déterminer s'il est sécuritaire de reprendre les activités normales doivent se conformer à toutes les instructions et porter l'équipement de protection individuelle approprié, comme indiqué à la section 8.

**Gestion des déversements:** Si cela peut être fait sans risque, interrompre le déversement. Endiguer le déversement de façon à empêcher une contamination accrue du sol, de l'eau de surface et des nappes souterraines. Nettoyer le déversement le plus tôt possible, en prenant les précautions figurant sous « Contrôle des expositions/protection personnelle ». Utiliser des techniques de nettoyage appropriées, comme le pompage ou l'application de matériaux absorbants et incombustibles. Lorsque cela est faisable et approprié, enlever la terre contaminée. Placer les produits contaminés dans des récipients jetables, puis jeter conformément à la réglementation en vigueur.

**Déclaration:** Signaler les déversements aux autorités compétentes, conformément à la réglementation en vigueur.

## SECTION 7 MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

### Précautions relatives à la sécurité de manutention

**Mesures de précaution:** Ne pas respirer les vapeurs ou les émanations de la substance chauffée.

**Danger statique:** Lors de la manipulation de ce produit, une charge électrostatique peut s'accumuler et engendrer une situation dangereuse. Pour minimiser ce risque, des mesures de liaison et de mise à la terre peuvent s'avérer nécessaires mais ne pas être suffisantes à elles seules. Examiner toutes les opérations susceptibles de causer la production et l'accumulation d'une charge électrostatique et/ou d'une atmosphère inflammable (notamment remplissage de cuve ou récipient, remplissage au jet, nettoyage de cuve, sondage, alternance de contenus, filtrage, mélange, agitation et utilisation de camions-citernes sous vide) et adopter des mesures d'atténuation appropriées.

**Avertissements sur les récipients:** Le récipient n'est pas conçu pour un contenu sous pression. Ne pas utiliser de pression pour vider le récipient car ce dernier risquerait de se rompre avec violence. Les récipients vides contiennent des résidus de produit (solides, liquides et/ou vapeurs) et peuvent être dangereux. Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, perforer, meuler ou exposer autrement ces récipients à de la chaleur, des flammes, des étincelles, de l'électricité statique ou d'autres sources d'allumage. Ils peuvent exploser et causer des blessures. Les récipients vides doivent être complètement drainés, correctement bondonnés et rapidement retournés à un centre de reconditionnement des barils ou éliminés conformément à la réglementation.

## SECTION 8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### GÉNÉRALITÉS:

Tenir compte des dangers de cette substance (voir la section 2), limites d'exposition applicables, activités professionnelles, et les autres substances utilisées dans le milieu de travail lors de la conception des commandes techniques et lors du choix des équipements de protection personnelle (EPI). Si les contrôles techniques ou les pratiques de travail ne sont pas adéquats pour empêcher l'exposition à des niveaux nocifs de ce matériau, reportez-vous aux informations sur l'EPI ci-dessous.

Les facteurs qui affectent l'EPI incluent, sans s'y limiter : les propriétés du produit chimique, d'autres produits chimiques qui peuvent entrer en contact avec le même EPI, les exigences physiques (ajustement et dimension, protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique, etc.) et les réactions allergiques potentielles au matériau de l'EPI. Il est de la responsabilité de l'utilisateur

de lire et de comprendre toutes les instructions et limitations fournies avec l'équipement car la protection est généralement fournie pour une durée limitée ou dans certaines circonstances.

#### MÉCANISMES TECHNIQUES:

Utiliser dans un endroit bien aéré.

#### ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

**Protection des yeux et du visage:** Porter des équipements protecteurs pouvant empêcher tout contact oculaire. Pour cette protection, il est notamment possible d'utiliser des lunettes de sécurité, des lunettes étanches, un écran facial ou une combinaison d'équipements, selon les opérations à effectuer.

**Protection cutanée:** Utilisez un équipement de protection individuelle (EPI) contre les risques chimiques pour éviter tout contact avec la peau. La sélection des vêtements de protection contre les risques chimiques doit être effectuée par un hygiéniste du travail ou un professionnel de la sécurité et celle-ci doit être basée sur les normes applicables (ASTM F739 ou EN 374). L'utilisation d'un EPI contre les risques chimiques dépend des opérations menées et peut inclure des gants contre les risques chimiques, des bottes, un tablier contre les risques chimiques, une combinaison contre les risques chimiques et une protection faciale complète. **Consultez les fabricants d'EPI pour obtenir des informations sur le délai de pénétration afin de déterminer combien de temps l'EPI peut être utilisé avant son remplacement.** À moins que les données spécifiques du fabricant de gants n'indiquent le contraire, le tableau ci-dessous est basé sur les données disponibles de l'industrie pour aider au processus de sélection des gants. Ces données ne doivent être utilisées que comme référence.

| Matériau des gants contre les risques chimiques | Épaisseur (mm) | Délai de pénétration type (minutes) |
|-------------------------------------------------|----------------|-------------------------------------|
| Butylique                                       | 0.7            | 120                                 |
| Nitrile                                         | 0.8            | 240                                 |
| Viton Butylique                                 | 0.3            | 240                                 |

**Protection respiratoire:** Non requis pour les conditions d'utilisation identifiées.

#### Limites d'exposition professionnelle:

Aucune limite d'exposition professionnelle en vigueur ne s'applique à cette substance et à ses composants. REMARQUE CONCERNANT LES LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE : Ne pas oublier de consulter les autorités locales pour connaître les valeurs seuils applicables dans les différentes provinces du Canada. Consulter la norme Z94.4-2011 de l'Association canadienne de normalisation, portant sur le choix, l'utilisation et l'entretien des appareils respiratoires.

### SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Attention :** Les données ci-dessous sont des valeurs typiques et ne constituent pas une caractéristique.

**Couleur:** Transparent

**État physique:** Liquide

**Odeur:** Faible ou légère

**pH:** Non applicable

**Tension de vapeur:** Non disponible

**Densité de vapeur relative:** Non disponible

**Point d'ébullition initial/plage d'ébullition:** Non disponible

**Solubilité:** Insoluble  
**Point de fusion/point de congélation:** Non applicable  
**Densité relative:** Non disponible  
**Caractéristiques des particules:** Non applicable  
**Masse volumique:** 0.84 kg/l @ 15°C (59°F) (Typique)  
**Viscosité cinématique:** 90 mm<sup>2</sup>/s @ 40°C (104°F) (Minimum)  
**Coefficient de Dilatation thermique / °F:** Non disponible  
**Température de décomposition:** Non disponible  
**Coefficient de répartition n-octanol/eau (valeur logarithmique):** Non disponible

#### **PROPRIÉTÉS D'INFLAMMABILITÉ:**

**Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable

**Point d'éclair:** 185 °C - 190 °C (365 °F - 374 °F) (Typique)

**Température d'auto-inflammation:** Non disponible

**Limites d'inflammabilité (d'explosivité) (% volumique dans l'air):** Inférieure: Non applicable  
Supérieure: Non applicable

### **SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**Réactivité:** Peut réagir au contact d'agents oxydants forts, comme les chlorates, les nitrates, les peroxydes, etc.

**Stabilité chimique:** Cette substance est considérée comme stable sous une température ambiante, ainsi que dans des conditions d'entreposage et de manutention comportant une température et une pression normales.

**Possibilité de réactions dangereuses:** Aucun risque de polymérisation dangereuse. Peut réagir au contact d'agents oxydants forts, comme les chlorates, les nitrates, les peroxydes, etc.

**Incompatibilité avec d'autres produits:** Non applicable

**Produits de décomposition dangereux:** Aucun connu (Aucun présumé)

**Sensibilité au choc mécanique:** Non.

### **SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

**Information sur les voies d'exposition probables:** Une exposition peut se produire par ingestion, inhalation ou contact avec la peau et les yeux.

#### **Données sur les effets toxiques**

**Graves lésions/irritations oculaires:** Le matériau n'est pas considéré comme un irritant pour les yeux. Le produit n'a pas été testé. La mention est basée sur l'évaluation des données pour des matériaux ou des composants de produits similaires.

**Corrosion/irritation de la peau:** Le matériau n'est pas considéré comme un irritant cutané. Le produit n'a pas été testé. La mention est basée sur l'évaluation des données pour des matériaux ou des composants de produits similaires.

**Sensibilisation cutanée:** Le matériau n'est pas considéré comme un sensibilisant cutané. Le produit n'a pas été testé. La mention est basée sur l'évaluation des données pour des matériaux ou des composants de produits similaires.

**Toxicité cutanée aiguë:** Le matériau n'est pas considéré comme toxique par contact cutané. Le produit

n'a pas été testé. La mention est basée sur l'évaluation des données pour des matériaux ou des composants de produits similaires.

**Toxicité orale aiguë:** Le matériau n'est pas considéré comme toxique par voie orale. Le produit n'a pas été testé. La mention est basée sur l'évaluation des données pour des matériaux ou des composants de produits similaires.

**Toxicité aiguë par inhalation:** Le matériau n'est pas considéré comme toxique par inhalation. Le produit n'a pas été testé. La mention est basée sur l'évaluation des données pour des matériaux ou des composants de produits similaires. Pour de plus amples informations sur la toxicité aiguë des composants, appeler le centre d'informations techniques.

**Estimation de la toxicité aiguë:** Non déterminé

**Mutagenicité des cellules germinales:** Le matériau n'est pas considéré comme mutagène. Le produit n'a pas été testé. La mention est basée sur l'évaluation des données pour des matériaux ou des composants de produits similaires.

**Cancérogénicité:** Le matériau n'est pas considéré comme cancérogène. Le produit n'a pas été testé. La mention est basée sur l'évaluation des données pour des matériaux ou des composants de produits similaires.

**Toxicité sur la reproduction:** Le matériau n'est pas considéré comme toxique pour la reproduction. Le produit n'a pas été testé. La mention est basée sur l'évaluation des données pour des matériaux ou des composants de produits similaires.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:**

Le matériau n'est pas considéré comme toxique pour certains organes cibles (exposition unique). Le produit n'a pas été testé. La mention est basée sur l'évaluation des données pour des matériaux ou des composants de produits similaires.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:** Le matériau n'est pas considéré comme toxique pour certains organes cibles (exposition répétée). Le produit n'a pas été testé. La mention est basée sur l'évaluation des données pour des matériaux ou des composants de produits similaires.

**Danger par aspiration:** Le matériau n'est pas considéré comme un danger par aspiration.

**Symptômes et effets majeurs, aigus et différés**

**EFFETS IMMÉDIATS SUR LA SANTÉ**

**Œil:** Ne devrait pas causer d'irritation prolongée ou significative aux yeux.

**Peau:** Un contact avec la peau ne devrait pas causer une irritation significative ou prolongée. Un contact avec la peau ne devrait pas causer une réaction cutanée allergique. Une absorption cutanée ne devrait pas avoir d'effet nocif sur les organes internes.

**Ingestion:** Une ingestion ne devrait pas avoir d'effet adverse.

**Inhalation:** Une inhalation ne devrait pas avoir d'effets adverses. Si cette substance est chauffée, les émanations peuvent être désagréables et causer des nausées, ainsi qu'une irritation des yeux et des voies respiratoires.

**EFFETS RETARDÉS OU CHRONIQUES SUR LA SANTÉ:**

**Reproduction et malformations congénitales:** Des données recueillies sur des animaux suggèrent que cette substance ne devrait pas avoir d'effet adverse sur les organes reproducteurs.

## SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### ÉCOTOXICITÉ

Cette substance n'est pas considérée comme toxique pour les organismes aquatiques.  
Ce produit n'a pas été testé. La déclaration a été déduite des propriétés des composants individuels.

### MOBILITÉ

Non disponible.

### PERSISTENCE ET DÉGRADABILITÉ

Cette substance est considérée comme immédiatement biodégradable. Ce produit n'a pas été testé. La déclaration a été déduite des propriétés des composants individuels.

### POTENTIEL DE BIO-ACCUMULATION

Facteur de concentration biologique : Non disponible.  
Coefficient de répartition n-octanol/eau (valeur logarithmique): Non disponible

## SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Utiliser la substance conformément à son usage prévu et recycler si possible. Des services de collecte de produits pétroliers sont disponibles pour récupérer et éliminer les huiles usées. Placer les produits contaminés dans des récipients appropriés, puis jeter conformément à la réglementation en vigueur. Pour connaître les méthodes approuvées de recyclage et d'élimination, contacter un représentant commercial ou les autorités sanitaires locales (voir les lois en vigueur sur la gestion des déchets, notamment B.C. Reg. GY/92 Waste Management Act; R.R.O. 1990, Reg. 347 General-Waste Management; C.C.S.M.c. W40 The Waste Reduction and Prevention Act; N.S. Reg. 51/95 and N.S. Reg. 179/96).

## SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

La description indiquée peut ne pas s'appliquer à toutes les conditions d'expédition. Consulter les exigences de description supplémentaire (nom technique, par ex.) et les exigences propres au mode ou à la quantité d'expédition prévues dans 49CFR ou dans la réglementation sur les marchandises dangereuses en vigueur.

**Description d'expédition TC:** NOT REGULATED AS DANGEROUS GOODS FOR TRANSPORT UNDER TRANSPORT CANADA

**Description d'expédition OMI/IMDG :** NOT REGULATED AS DANGEROUS GOODS FOR TRANSPORT UNDER THE IMDG CODE

**Description d'expédition ICAO/IATA :** NOT REGULATED AS DANGEROUS GOODS FOR TRANSPORT UNDER ICAO

**Description d'expédition DOT:** NOT REGULATED AS HAZARDOUS MATERIAL UNDER 49 CFR

**Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC:**  
Non applicable

## SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### LISTES RÉGLEMENTAIRES RECHERCHÉES:

01-1=IARC Groupe 1  
01-2A=IARC Groupe 2A  
01-2B=IARC Groupe 2B

Aucun composant de cette substance figure sur les listes officielles indiquées.

### INVENTAIRES DE PRODUITS CHIMIQUES:

Tous les composants sont conformes aux exigences suivantes en matière d'inventaire chimique : AIIC (Australie), LIS (Canada), EINECS (Union européenne), ENCS (Japon), IECSC (Chine), KECI (Corée), PICCS (Philippines), TSCA (États-Unis).

## SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

### AVIS DE RÉVISION:

SECTION 01 - Utilisation du produit information ajoutée.  
SECTION 02 - AUTRES DANGERS information ajoutée.  
SECTION 05 - Risques particuliers de la substance ou du mélange information modifiée.  
SECTION 06 - Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence information modifiée.  
SECTION 08 - Protection respiratoire information ajoutée.  
SECTION 08 - Protection respiratoire information supprimée.  
SECTION 08 - Protection cutanée information modifiée.  
SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES information modifiée.  
SECTION 11 - Informations Toxicologiques information ajoutée.  
SECTION 11 - Informations Toxicologiques information modifiée.  
SECTION 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES information ajoutée.  
SECTION 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES information supprimée.  
SECTION 14 - Classification de l'OMI information ajoutée.

**Date de révision:** Janvier 13, 2025

### ABRÉVIATIONS SUSCEPTIBLES D'AVOIR ÉTÉ UTILISÉES DANS CE DOCUMENT:

|                                                                   |                                                                                   |
|-------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| TLV - Valeur limite d'exposition (TLV)                            | TWA - Moyenne pondérée dans le temps                                              |
| STEL - Limite d'exposition à court terme                          | PEL - Limite d'exposition admissible (PEL)                                        |
| GHS - Système Général Harmonisé                                   | CAS - Numéro du Chemical Abstract Service                                         |
| ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists | IMO/IMDG - International Maritime Dangerous Goods Code                            |
| API - American Petroleum Institute                                | FS - Fiche signalétique                                                           |
| WHMIS - Matières dangereuses au travail système d'information     | NFPA - National Fire Protection Association (USA)                                 |
| DOT - Department of Transportation (USA)                          | NTP - National Toxicology Program (USA)                                           |
| IARC - International Agency for Research on Cancer                | OSHA - Occupational Safety and Health Administration                              |
| NCEL - Nouvelle limite d'exposition aux produits chimiques        | EPA - Agence de protection environnementale (« Environmental Protection Agency ») |
| SCBA - Appareil de protection respiratoire                        |                                                                                   |

|          |  |
|----------|--|
| autonome |  |
|----------|--|

|                                           |
|-------------------------------------------|
| Préparé selon le SIMDUT 2015 par Chevron. |
|-------------------------------------------|

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Les renseignements contenus dans la présente FDS sont fondés sur les connaissances, les renseignements et les certitudes de Chevron et de ses sociétés affiliées à la date de publication. Il ne s'agit pas d'une spécification de qualité, et aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée. Nous n'assumons aucune responsabilité quant aux résultats de l'utilisation de ce matériel. Les renseignements présentés ici concernent uniquement le produit mentionné. Les conditions d'utilisation échappant à notre contrôle, il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer les conditions d'utilisation sécuritaire de ce produit et d'évaluer son adéquation à son application. Les utilisateurs doivent demander des conseils supplémentaires si nécessaire.</b></p> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|